LISSAC sur COUZE

N°14 - JANVIER 2005

BULLETIN MUNICIPAL

Le Mot du Maire.

Ce bulletin municipal va vous informer sur les principaux événements qui ont jalonné l'année 2004, et sur les projets futurs.

La population, en constante progression, nous amène à assurer de nouveaux services, notamment, en matière de projets petite enfance, ouverture aux récents moyens de communication (l'Internet), sans oublier les personnes âgées avec l'instance de coordination gérontologique.

La création de la communauté de communes Vézère-Causse a permis certaines réalisations. Vous en trouverez le détail dans un bulletin qui paraîtra au premier trimestre 2005.

Le Conseil municipal reste néanmoins vigilant et étudie, avec vigueur et compétence toutes les nouveautés. Notre façon de gérer est maintenant différente mais il faut toujours tenir compte du financement des projets.

Pour conclure, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale, une excellente année 2005.

BUDGET PRIMITIF 2004

Dépenses (en €) **Recettes (en €)**

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	176.422,42	Produit des services	7.730,00
Charges de personnel	141.550,00	Impôts et taxes	170.919,50
Charges de gestion courante	44.920,00	Dotations, subventions	91.956,00
Charges financières	5.000,00	Produits de gestion courante	17.225,00
Charges exceptionnelles	55.040,00	Produits exceptionnels	1.525,00
Virement à la section d'investissement	160.260,00	Résultat reporté	293.836,92
TOTAL	**583.192,42**	**TOTAL**	**583.192,42**

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement et travaux	662.412,92	Dotations	147.100,24
Remboursement d'emprunt	10.000,00	Emprunts	306.234,23
		Subventions	47.376,23
		Virement de section fonctionnement	160.260,00
		Solde d'exécution reporté	11.442,22
TOTAL	**672.412,92**	**TOTAL**	**672.412,92**

IMPÔTS DIRECTS ***(Taux d'imposition entre parenthèses)***

Taxe d'habitation : 42.853,00 € ***(9,01 %)***

Taxe sur le foncier bâti : 43.138,00 € ***(13,28 %)***

Taxe sur le foncier non bâti : 13.412,00 € ***(71,33 %)***

TRAVAUX EFFECTUES EN 2004

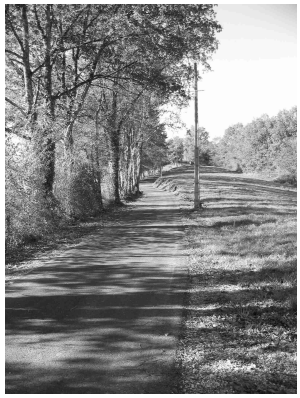

Le réaménagement, l'assainissement et le revêtement en enrobé à chaud du chemin rural du Bancharel au pré de Guinot a été réalisé. Depuis, le village est accessible aux poids lourds et surtout aux engins du service incendie.

3939 Le Gouvernement met en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

ADSL

Suite au recueil de signatures, des démarches ont, à nouveau, été entreprises auprès du Conseil Général et de France Telecom. A ce jour, ce dernier n'a donné aucune réponse. Par contre, dans son courrier daté du 16/12/04, le Conseil Général indique qu'il a transféré cette compétence au syndicat mixte DORSAL. Celui-ci est engagé dans une démarche de délégation de service public auprès des opérateurs de télécommunication. Le délégataire (Axione-Sogetrel) doit construire un réseau haut débit pour toutes les communes du Limousin, le maintenir en état et l'exploiter en l'ouvrant à la libre concurrence des fournisseurs d'accès Internet. Dans les premiers mois de 2005, le plan de développement du haut débit en Corrèze, commune par commune, sera connu. L'information sera accessible en mairie.

TRAVAUX PREVUS POUR 2005

?Réfection totale de la voie communale au village du Perrier, suite à la mise en place d'une conduite d'eau par le Syndicat du Coiroux pour renforcer l'alimentation de ce village. Le montant des travaux à réaliser restant à charge de la commune sera de 11.339 €. Au cours de ces travaux, quatre maisons ont été raccordées au réseau d'assainissement collectif.

?La voie communale reliant la Croix du Saulou au village du Banchare1 nécessite un élargissement et des travaux de réfection. Le Conseil Général a donné l'autorisation de commencer les travaux, sans avoir encore obtenu l'arrêté de subvention. Le devis est de 73.000 €.

?La voie communale de Froidefond Bas est aussi entièrement à refaire. Le devis est de 40.000 €.

?La voie communale du Bancharel à Mauriolles demande aussi des travaux. Devis de 82.643 €.

?Les travaux de rénovation sur l'ancienne salle des fêtes avaient été annoncés en 2004. Le permis de construire a été déposé. L'architecte est M. Roullin. Les travaux se feront cette année. Le devis est de 96.151 €.

Référendum :

Le traité constitutionnel a été adopté à l'unanimité des 25 Chefs d'Etat ou de gouvernement lors du Conseil Européen de Bruxelles le 18 juin 2004, puis signé à Rome le 29 Octobre dernier.

Le Président de la République a décidé, le 14 Juillet 2004, d'opter pour la voie référendaire à l'effet de ratifier le Traité Constitutionnel au cours de l'année 2005.

Pour votre information, les pouvoirs publics nous demandent de mettre à votre disposition en mairie, un ouvrage réalisé par la Documentation Française. De plus amples informations seront diffusées début 2005.

NOUVEAUX TARIFS de L'INSTANCE GÉRONTOLOGIQUE DU CANTON DE LARCHE

- Journée alimentaire : 8 €.
- Carte d'adhésion annuelle pour les adhérents aux services de l'instance : 10 €.
- Aide administrative, paiement mensuel, 10 € pour les bénéficiaires de l' APA et 4 € pour les autres.
- La cotisation par habitant, à verser par la Communauté de Communes sera de 0,50 €.

Une liste du personnel aide-ménagère est à votre disposition.

Vous pouvez désormais joindre directement Nicole GAUTIER au **05 55 87 81 79,** pour tout renseignement ou pour vous inscrire au portage de repas de façon occasionnelle ou permanente.

(suite de l'article page 8)

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Le programme 2004 prévoit la troisième tranche du Peuch pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, ainsi que l'éclairage public pris en charge par la communauté de communes Vézère-Causse. Ce programme sera réalisé dans le début de l'année 2005.

Montant des travaux électriques : 93.000 €
Montant des travaux téléphoniques (étude et câblage) : 3.724,95 €

La dissimulation des réseaux dans le bourg de Lissac (côté route de Larche) sera programmée en 2005.

ÉCOLE

A l'école de Lissac, la rentrée 2004 a été beaucoup plus calme que celle de l'année passée, qui avait été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe et l'arrivée d'un nouveau professeur des écoles. Mlle Murielle ROY qui s'occupait l'année dernière des maternelles a été remplacée par Mme Catherine RAPPY. Le poste d'ATSEM a été reconduit et Mme Colette VIDAL a été titularisée à ce poste.
L'effectif total est ainsi passé de 102 élèves en 2003 à 108 élèves cette année, ce qui confirme l'augmentation régulière des effectifs enregistrée depuis quelques années.
La **répartition des élèves** au niveau du RPI (1) s'établit ainsi :

École de Saint-Cernin-de-Larche
6 au CM2
10 au CM1
12 au CE2
11 au CE1
23 en Petite Section Maternelle
Total 62 élèves

École de Lissac-sur-Couze
20 au CP
13 en Grande Section Maternelle
13 en Moyenne Section Maternelle
Total 46 élèves

Les **représentants des parents d'élèves** sont les suivants :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Sophie CARBONNEL	Mme Isabelle VEYSSIERE
Mme Marie Christine DASCHIER	Mme Jeanne PAUL
Mme Corinne BIGEAT MARCOU	Mme Marie MOUTON
M. Lionel BOUYSSOU	Mme Laurence HEFTER LECLERE
M. Stephen BELLICHA	M. Jean François ANTONORSI

Les **projets et activités prévus** cette année auront pour thème l'agriculture, avec notamment pour les élèves de Lissac :

- la création d'un potager avec l'intervention de Mme Eymard
- la visite d'exploitations agricoles

La cantine de l'école de Saint-Cernin a été repeinte durant les vacances de Toussaint. L'école de Lissac ayant été entièrement réaménagée à l'occasion de l'extension de 2003, aucun chantier n'a été réalisé depuis.

Nous ne manquerons pas de clore cet article relatif à l'école sans souhaiter une longue et heureuse retraite à Mme et M. EYMARD, en les remerciant pour le travail accompli au sein du RPI durant toutes ces années.

(1) RPI : regroupement pédagogique intercommunal

SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE INCENDIE

La prévention et la lutte contre les incendies s'inscrivent dans le cadre des pouvoirs de police générale du maire. La **défense des habitations contre l'incendie** entrant dans ce cadre, les maires sont de plus en plus impliqués dans les démarches puisqu'elles concernent les permis de construire, les certificats d'urbanisme ou les certificats de lotissement.

Fort de ce constat, la **Communauté de Communes Vézère Causse**, Maître d'Ouvrage, a décidé de faire réaliser une **étude de défense incendie** devant permettre de définir, en application de la réglementation nationale et du règlement opérationnel du SDIS (1), quelle est la défense incendie la mieux adaptée à chaque commune.

Cette étude, actuellement en cours, comprend les phases suivantes :

- Phase 1 : **l'état des lieux** représenté notamment par le recensement exhaustif des moyens existants et le recensement des risques
- Phase 2 : **les propositions de scénarii** correspondant aux solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la défense incendie
- Phase 3 : **les choix et conclusions** détaillés dans un rapport final, lequel présente le programme pluriannuel de travaux hiérarchisés retenu par le Maître d'Ouvrage

Les **moyens existants** pour lutter contre les incendies sont :

- les points d'eau naturels : les rivières, ruisseaux, lacs, étangs, …
- les réserves artificielles : les citernes, réservoirs, lavoirs, piscines, …
- les bouches et poteaux d'incendie, alimentés par le réseau de distribution d'eau potable

Le rapport final d'étude devrait être rendu au cours du premier semestre 2005 et les premiers travaux engagés dans la foulée.

(1) SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Syndicat Mixte à Carte des eaux du Coiroux et Assainissement a étudié en début d'année les différentes possibilités pour se conformer à la réglementation en vigueur et mettre en place un service technique de contrôle de l'assainissement non collectif.

Suite à une consultation pour délégation de service public, c'est la société SAUR France qui a été retenue pour assurer cette prestation.

Le contrôle des installations est effectif depuis le second semestre 2004. Ces contrôles sont exécutés par un technicien de SAUR France, M. Sébastien BROMET.

Le montant des interventions est le suivant :

- Constructions neuves 77,74 € TTC
- Constructions existantes 67,78 € TTC

Pour les constructions existantes, un contrôle de bon fonctionnement a lieu tous les 4 ans. Ce qui revient à dire que le quart des installations en fonctionnement sur la commune est vérifié tous les 4 ans. La fosse toutes eaux doit être vidangée tous les 4 ans. Le vidangeur est choisi par l'usager ; ce choix est possible à la seule condition de fournir lors des contrôles une facture datée du jour de la vidange et un bon de décharge délivré par le réceptionnaire. Des tarifs préférentiels pour la vidange peuvent être négociés en cas de regroupement d'usagers.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte à Carte des eaux du Coiroux et Assainissement, le Bourg, 19600 LISSAC

Téléphone : 05 55 85 21 89 Télécopie : 05 55 85 33 64

SIRTOM

BIENTÔT LA COLLECTE SÉLECTIVE À LISSAC.

Les problèmes majeurs de ce début de siècle sont liés à la détérioration de la qualité de l'air et de l'eau, ainsi qu'à l'accumulation des déchets qui menacent gravement notre environnement.

Il est donc nécessaire de trouver aujourd'hui des solutions, le RECYCLAGE en est une!

Le ***SIRTOM de la Région de Brive,*** chargé de la gestion des déchets ménagers sur notre commune, va mettre en place la collecte sélective des emballages et journaux/magazines, sous forme d'apport volontaire vers des **Points Recyclage**. Le moment venu, le SIRTOM fera des actions de communication afin de faciliter le démarrage de la collecte. (Sensibilisation dans les écoles, dans les mairies et au domicile des particuliers.)

Il s'agira de collecter séparément la partie recyclable des ordures ménagères (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, papiers...) pour lui assurer une deuxième vie, notamment par la fabrication d'objets en matériaux recyclés.

Pourquoi la mise en place de la collecte sélective est essentielle ?

¦ Augmentation croissante de notre production d'ordures ménagères.

Pour la commune de Lissac-Sur-Couze : 170 tonnes collectées en 2000
185 tonnes collectées en 2004

¦ De plus en plus d'emballages liés aux modes de consommation et de conditionnement des produits.
Actuellement, les emballages représentent 40 % du contenu de nos poubelles !

¦ Ces emballages ne sont pas des déchets mais des matériaux que l'on sait recycler.
Économiser nos ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole. ..
Le recyclage contribue à la préservation de l'environnement.

¦ Respect de la réglementation *(loi de* 1992 - *circulaire Voynet* 1998, *Plan Départemental)*

Mise en place de la collecte sélective en juin 2005 ; en attendant, vous trouverez ci-dessous et sur la page ci-contre un résumé de ce qu'il faut recycler ou pas.

A APPORTER DANS LE RÉCUP'VERRE

Bouteilles

Bocaux de conserve

Pots

Attention : ***ne sont pas recyclés, donc à mettre dans la poubelle habituelle*** :

la vaisselle en faïence ou porcelaine
les pots de fleurs
les ampoules électriques

A APPORTER AU POINT DE COLLECTE DANS LE CONTENANT <u>JAUNE</u>

Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, de soupe

Flacons de produits ménagers ...

Flacons de produits de toilettes

Cubitainers

Aérosols

Boîtes de gâteaux, de conserve, de boisson ...

Bidons

Briques alimentaires

Boîtes et suremballages en carton

A APPORTER AU POINT DE COLLECTE DANS LE CONTENANT <u>BLEU</u>

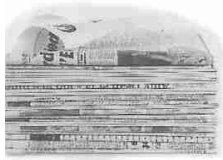

Journaux

Prospectus

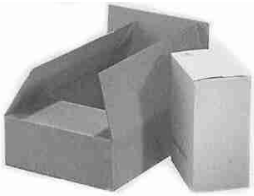

Cartons

Magazines

DANS LA POUBELLE HABITUELLE DESTINÉE AU RAMASSAGE DU MERCREDI

Boîtes (métalliques ou en carton) salies ou contenant des restes
Couches-culottes
Pots en plastique de produits laitiers (pots de yaourt, de crème …)
Suremballages, sacs et films en plastiques
Barquettes en polystyrène

Si vous avez un doute, jetez dans votre poubelle habituelle.

INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU CANTON DE LARCHE

Lors de l'assemblée générale de l'Instance, le 30 avril 2004, Evelyne CHAUMEIL, maire adjoint à la mairie de Lissac a été élue à l'unanimité, Présidente de l'Instance.
Au cours de cette réunion, le rapport des actions de l'Instance pour l'année 2003 a été présenté :
? 13 702 journées alimentaires ont été distribuées sur le Canton ;
? 33 personnes ont bénéficié de l'aide administrative ce qui représente la gestion de 40 dossiers mensuels ;
? 9 dossiers d'aide à l'amélioration de l'habitat ont été traités.

En Juin et Octobre 2004, deux formations pour les aides ménagères ont été organisées avec le concours du Greta : une cession sur la connaissance de la personne âgée, et une autre sur la manipulation de la personne âgée. Devant le succès remporté par ces stages, d'autres seront programmés pour l'année 2005.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2004, Mme CHAUMEIL a présenté la nouvelle convention de partenariat entre le Conseil Général et l'Instance de Gérontologie qui fait suite à la mise en place du nouveau Schéma Départemental de Gérontologie. Les objectifs sont les suivants :
? accueil, information et écoute auprès des personnes âgées, de leurs proches et des professionnels de la gérontologie.
? mise en œuvre de services à la personne.
Cette nouvelle convention s'accompagne de nouvelles mesures financières.

Le jeudi 16 décembre 2004, à 15 h, l'Instance a organisé son premier goûter de Noël en faveur de ses adhérents. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de St-Cernin de Larche, où des animations musicales avec les Pastoureaux du Pays de Brive et des chansons par M. Bernard Lagandogne leur ont été proposées. Ce fut un moment très convivial, et la présidente, au moment de se quitter, a promis de se retrouver l'an prochain.

FAMILLES RURALES DE LA REGION DE LARCHE

L'Association Familles Rurales a fêté cette année ses 40 ans. Depuis 1964, date de création, quelques bénévoles efficaces et dynamiques œuvrent au service des familles du canton pour leur défense et leurs intérêts. Puis petit à petit, l'investissement dans le domaine « Enfance-Jeunesse» avec les mercredis récréatifs d'abord, puis des chantiers de jeunes sur le Causse. Tout ceci déclenche l'essor de l'Association telle qu'elle est actuellement, une douzaine d'activités et services qui sont proposés aux familles, 13 salariés permanents et une trentaine de contrats saisonniers sur l'année…

Les activités de Familles Rurales:

? **Service Repassage** :

Chantier d' insertion, le service repassage de l'Association Familles Rurales de Larche fête cette année ses 10 années de fonctionnement. Ce service emploie trois personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion. Il permet de retrouver un travail après une période de chômage plus ou moins longue, de se réadapter au monde du travail, de suivre un programme d'accompagnement à la recherche d'emploi.

Ce service permet aux familles d'alléger les tâches ménagères, sous forme de forfait, les personnes déposent une corbeille de linge et peuvent la récupérer deux jours plus tard.
Les horaires sont les suivants:
Lundi de 14 h à 18 h, Mardi de 8 h à 18 h, Mercredi de 8 h à 14 h, Jeudi de 8 h à 18 h et Vendredi de 8 h à 18 h. (Au premier étage de la mairie de Larche.)

? **Relais Familles** :

Lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Labellisé Point Information Jeunesse, Point Public Multimédia, on peut y trouver un accueil personnalisé avec :
- réunions à thème

FAMILLES RURALES *(suite)*

- une documentation sur la vie locale, la formation professionnelle, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs, le sport ...
- des offres d'emploi
- un service multimédia équipé de fax, photocopieur, minitel, ordinateur, Internet.
- des expositions
- des revues et magazines: la Montagne, Rebondir, l'Etudiant...
- On peut aussi trouver une aide pour la rédaction de : courrier, CV, lettre de motivation…

2005, c'est la mise en place d'un Réseau Réciproque d'Echanges et de Savoirs. Le principe est simple: «Claude apprend la pose du parquet à Céline, qui offre ses connaissances informatiques à Fatima, qui livre le secret du gâteau au chocolat à Sophie, qui... ouf! » Le Réseau a pour objectif de mettre en circulation des savoirs entre des offreurs et des demandeurs, quels que soient leur statut, leur âge.

Les échanges peuvent être individuels ou collectifs. L'idée vous intéresse, faites vous connaître :

FAMILLES RURALES
1 BIS RTE DE LA NOBLE 19600 LARCHE
TEL: 05.55.85.29.72 FAX : 05.55.22.90.52
EMAIL : AFR.LARCHE@WANADOO.FR

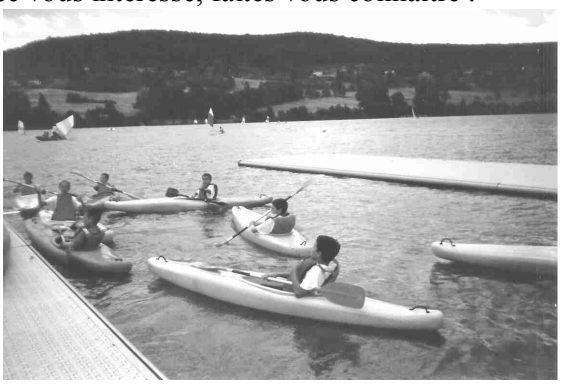

Familles Rurales c'est aussi:

? **Le Centre de Loisirs** : « Les enfants de la Couze »
Pour les enfants de 3 à 12 ans.
Ouvert les mercredis, petites et grandes vacances.

? **Les bourses aux affaires** :
Trois fois dans l'année pour vendre ou acheter à petits prix des affaires d'occasion en bon état.

? **Gymnastique volontaire** : Tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 00 à Nespouls.
? **Yoga** : Tous les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30 à Larche.
? **Atelier Peinture** : Tous les jeudis de 19 h 30 à 21 h 30 à Saint-Cernin de Larche.
? **Atelier Jeux d'Aiguilles** : Tous les mardis de 19 h 30 à 20 h 30 à Saint-Cernin de Larche.
? **Atelier Philatélie** : Tous les 1er jeudis de chaque mois à 18h00 au Relais familles.
? **Atelier Lecture** : Tous les 1er jeudis de chaque mois à 14h00 à Saint-Cernin.

? **Halte-Garderie** : « Paus Bébé»
Lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans, place du 8 mai 1945 à Larche.
Ouverte lundi de 15 h 00 à 18 h 00, mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et le Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.
(Hors période scolaire).

? **Halte-Jeux** : Les « Petits Fripons»
Lieu d'accueil pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte. Le vendredi de 9 h à 11 h 30 place du 8 mai 1945 à Larche (hors période scolaire).

? **Ludothèque :**
Ouverte à tous, petits et grands pour jouer sur place ou emprunter des jeux.

CLUB « LES AMIS DE LA BELLE EPOQUE »

25 ans déjà. C'est en décembre 1979, à l'initiative d'un groupe de bénévoles que le club voyait le jour. Notre ami et regretté Charles MAGNE fut le premier président, assisté de Mme DUPUY à la vice-présidence, doyenne du club à ce jour, M. JUBERTIE au poste de secrétaire et M. CROUCHET au poste de trésorier. Cette association comptait déjà pas moins de 70 adhérents. Durant toutes ces années écoulées, les différents responsables et animateurs qui se sont succédés, ont fait preuve de grand dévouement pour assurer le fonctionnement et la pérennité de ce club, qui 25 ans après sa création, garde une belle vitalité.

Lors de son assemblée générale du 7 novembre 2004, le bureau a été reconduit comme suit :

Présidents d'honneurs : DUPUY Marie-Louise, JUBERTIE Antoine

Président : BOURGUIGNON Eloi

Vice-Présidents : GILLET Louis, FAURÉ Marie-Louise, GOURICHON Marc, DASCHIER Odette

Secrétaire : LEMEUNIER Nicole Secrétaire-Adjointe : VIELLEFOSSE Madeleine

Trésorier : VAURIE Pierre Trésorier-Adjoint : GUÉRY Guy

A l'issue de l'assemblée générale, un repas gratuit était servi à la salle des fêtes pour tous les membres dans une ambiance très sympathique. Le nombre d'adhérents tendant à faiblir (74 actuellement), le club invite tous les retraités jeunes et moins jeunes, les personnes seules ou handicapées à venir le rejoindre, afin d'oublier un instant tous les soucis du quotidien, en participant aux diverses activités et animations mises en route dans une ambiance chaleureuse et un climat de sincères amitiés. Tous les Amis de la Belle Époque et leur président vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005.

CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE D'AVIRON

Du 2 au 5 septembre 2004, a eu lieu sur le lac du Causse, le championnat du monde universitaire d'aviron.

C'est à cette occasion que notre commune a eu l'honneur d'accueillir pour la première fois un ministre dans l'exercice de ses fonctions. Il s'agit de M. Jean-François LAMOUR, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. En présence de nombreuses personnalités locales, le ministre a inauguré le poste de secours GRAMOND et a dévoilé une stèle (photo ci-contre), réalisée en pierre de Gramond par le sculpteur Roland CHAMINADE. Sur une face, sont stylisées des rames d'aviron et sur l'autre une voile.

Dans son discours, le ministre a souligné la beauté du site et a appelé les acteurs locaux à tout faire pour préserver cette qualité environnementale.

Lors de ses championnats, la plupart des pays européens étaient représentés, ainsi que des équipes venus d'Australie, du Japon, des Etats-Unis …

Les épreuves ont été de grande qualité, la majorité des compétiteurs ayant participé aux J.O. d'Athènes.

Il est à noter la belle performance des équipes françaises : médaille d'or pour le quatre sans barreur féminin (photo ci-contre), ainsi que pour leurs homologues masculins.

COMITÉ DES FÊTES DE LISSAC

Le comité des fêtes comme tous les ans, est le moteur des activités festives de la commune.

Une quinzaine de personnes de tous âges, réunie autour du Président Noël Crouzel, organise tout au long de l'année diverses manifestations.

La fête votive du 31 juillet et 1er Août en a été le principal évènement .Les nostalgiques des années 60 ont applaudi et dansé sur les mélodies de Chris Evans, et le 2ème soir, c'est l'humoriste Bruno Iragne (photo) qui a proposé un spectacle plein de fantaisiste et d'humour.

Conjointement avec les diverses associations du village, deux autres manifestations ont été organisées : le traditionnel repas de Carnaval et tout récemment une « Invitation au Voyage » avec le groupe corrézien de Myriam et Jean-Yves Lameyre.

Nous n'oublierons pas les Lissacofolies, qui sous la chaleur d'une après-midi de juin ont enflammées petits et grand, venus des divers hameaux de Lissac. Cette année encore, la course de garçons de café, et le traditionnel lancer d'œuf, en ont été les épreuves reines. Pour la 2ème édition, notre journée intervillage a réuni une centaine de participants . A noter la belle prestation de la jeune et dynamique équipe du Bancharel qui a remporté le trophée pour la 2ème année consécutive.

En marge de ses activités, le comité des fêtes a parrainé la création d'un Club de danse. *(voir article ci-dessous.)* Dans les premiers jours du mois de septembre, le Club ayant bien grandi, il a décidé de prendre sa majorité et son autonomie. Ainsi « La Gambille » est née et vient rejoindre le groupe des associations lissacoises.

Souhaitons à nos danseurs une très bonne saison 2005.

CLUB DE DANSE « LA GAMBILLE DE LISSAC »

En septembre 2004, est née sur notre commune une nouvelle association :

LA GAMBILLE DE LISSAC.

Son activité est l'enseignement des danses. Valse, madison, rock, folklore … il y en a pour tous les goûts ! Tous les mercredis à partir de 20 h 30, à la salle des fêtes de Lissac, quels que soient votre âge et votre niveau (les débutants sont les bienvenus), vous pouvez rejoindre cette sympathique association pour partager des moments de détente, de gaîté et de simplicité. La présidente, Dominique METELLUS et le maître de danse, Jean-Claude ROCHETTE vous y attendent.

CALENDRIER 2005

INTERASSOCIATIONS

12 Février	Repas de Carnaval
18 Décembre	Goûter de Noël

CLUB DU 3ième ÂGE

20 et 21 Août	Foire aux vins
20 Novembre	Assemblée générale
31 Décembre	Réveillon du nouvel an

COMITE DES FÊTES

27 Février	Concert JMF
25 Juin	Les 3ièmes LISSACOFOLIES
6 et 7 Août	Fête votive

SOCIETE DE CHASSE

12 Mars	Repas « Chevreuil »
7 mai	Repas « Sanglier »
11 Juin	Soirée entrecôtes

CLUB DE DANSE

3 avril	Thé dansant

FNACA

29 janvier	Soirée Choucroute
19 mars	Commémoration du 19 mars 1962
26 novembre	Repas

Autre manifestation

29 et 30 avril	Régates sur le lac du Causse

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h/12h - 14h/18h30
Mardi et jeudi : 9h/12h
Mercredi : 14h/18h30

Permanence du Maire ou d'un Adjoint le dimanche de 10h à 12h.

Tél. : 05.55.85.33.21
Fax : 05.55.85.32.79
Adresse électronique : lissac.mairie@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Naissances 2004

12 janvier	**Julie EIX** de Didier Eix et Catherine Lachèze
18 février	**Enzo Roger Jacques TOSI** de Vincent Tosi et Valérie Jouan
10 mars	**Iris Marguerite SANZ DOMINGUEZ** d'Olivier Sanz Dominguez et Maria Filomena Da Silva Ribeiro
23 mars	**Rémi SOLER** d'Hervé Soler et Eliane Reynier
29 mars	**Pauline NEFFATI** de Patrice Neffati et Clarisse Marck
09 avril	**Julie Nathalie SENECHAL** d'Emmanuel Sénéchal et Nathalie Pérignon
12 juin	**Sarah Jade BASTIEN** de David Bastien et Séverine Gasquet
21 septembre	**Inès Marie Juliette VALET** de Franck Valet et Adeline Soulier
29 octobre	**Ewan David COUTEPEROUMAL** de David Couteperoumal et Rose Marie Lopes

Mariages 2004

03 juillet	**Stéphane BORDAS et Sophie SOARES**
07 juillet	**Alexandre BOUDET et Guylaine JEANNOU**
25 septembre	**Julien BECOT et Georgine SINTE**
23 octobre	**Hervé PRANGERE et Marie MARTINS**

Décès 2004

07 avril	**Mme CHIMOL Fortunèe** née BEN HAMOU, domiciliée aux Carrières de Puymège
02 mai	**Mme SAVIN Marie-Thérèse** née MAGNON, domiciliée au Château de Grandmont
24 mai	**Mme SERRE Odile** née DELBARY, domiciliée à Froidefond-Bas
6 septembre	**Mme PESTOURIE Yvette,** née CHASTAGNIER domiciliée au Bourg